



HAL
open science

Le vignoble de Jurançon: un héritage à transmettre, un terroir à vivre.

Hélène Douence

► To cite this version:

Hélène Douence. Le vignoble de Jurançon: un héritage à transmettre, un terroir à vivre.. J. Pérard, M Perrot. Le vin en héritage, anciens vignobles, nouveaux vignobles- Rencontres du Clos-Vougeot 2014, 2015, 978-2-918173-18-2. halshs-02176165

HAL Id: halshs-02176165

<https://shs.hal.science/halshs-02176165>

Submitted on 7 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le vignoble de Jurançon: un héritage à transmettre, un terroir à vivre

Hélène DOUENCE
*Maître de conférences en géographie
Université de Pau et des pays de l'Adour*

« Rien qu'en nommant par leurs noms nos provinces et nos villes, nous chantons la louange des vignobles révéérés. Il est profitable à l'esprit et au corps - croyez m'en - de goûter le vin chez lui, dans un paysage qu'il enrichit. .../... Une autre fois, le mobilier boiteux, vendu aux enchères sur une placette de village, comportait, entre la commode, le lit de fer et des bouteilles vides, six bouteilles pleines : c'est là que je fis, adolescente, la rencontre d'un prince enflammé, impérieux, traître comme tous les grands séducteurs : le jurançon. Ces six flacons me donnèrent la curiosité de leur pays d'origine plus que n'eût fait un professeur ».¹

Cette évocation littéraire ne peut qu'attiser la curiosité envers ce singulier vignoble de Jurançon, niché au pied des Pyrénées car, comme le dit si bien l'écrivain Colette, le Jurançon est un vin séduisant mais c'est aussi un pays et un paysage. S'il est « petit » sur la carte vitivinicole mondiale, discret dans le paysage et « ordinaire » dans une société qui multiplie les signes de distinction et d'exception, il est pourtant « remarquable » par ses richesses : la qualité de ses vins, la dynamique aventure collective qui l'anime et un extraordinaire attachement identitaire qui accompagne son renouveau.

Au-delà de satisfaire la curiosité du lecteur envers l'histoire de ce vignoble inscrit « entre tradition et modernité », l'enjeu de cet article est de poser un regard sur le rôle de ce vignoble dans les dynamiques territoriales actuelles et plus particulièrement sur les recompositions des liens entre villes et campagnes.

Nous verrons tout d'abord que ce vignoble puise ses racines dans une histoire riche en lien avec sa situation géographique, et qu'après un long déclin, il connaît, depuis un demi-siècle, une renaissance réelle, grâce à l'engagement fort de vignerons passionnés.

De fait, le Jurançon est aujourd'hui une appellation qui compte, certes pour sa notoriété retrouvée, mais aussi comme exemple d'un vignoble qui s'ancre pleinement dans son territoire, intégrant le jeu d'une gouvernance locale complexe. Cette reconstruction s'appuie sur les liens qui unissent les acteurs de la filière vitivinicole et les acteurs des territoires. C'est un vignoble à vivre inscrit dans un territoire du quotidien.

¹ COLETTE Sidonie Gabrielle (1932) Prisons et paradis, Paris, Ferenczi, 1ère édition. 270 p.

1. Le vignoble de Jurançon entre discrétion et notoriété

Ce que l'on nomme aujourd'hui « vignoble du Sud-Ouest » correspond à un ensemble de vignobles d'appellation localisés dans le Sud-Ouest de la France. Il s'agit d'une mosaïque de petits vignobles disséminés sur un vaste territoire, d'extension spatiale plus ou moins importante, parfois confidentielle, et formant cette entité confuse² et hétérogène de vins du Sud-Ouest. Dans une situation d'« entre-deux », ils s'insèrent entre deux autres vignobles bien identifiés, le prestigieux vignoble du Bordelais et celui, tout aussi connu, du Languedoc Roussillon, marqué par un autre modèle de développement. La carte suivante (*cf illustration n°1*) met en exergue un facteur essentiel à l'origine du développement de ces vignobles : l'indispensable présence d'un cours d'eau permettant le transport et la commercialisation ; cette configuration hydrographique ayant permis, pendant un temps, à la région de Bordeaux, via son port de commerce, de prendre l'ascendant sur les vignobles du Haut pays.

Le vignoble de Jurançon, et ces plus proches voisins, qui sont d'Ouest en Est, l'Irouléguy, le Béarn, le Tursan, le Madiran et Pacherenc du Vic Bilh, et les Côtes de Saint Mont, se situent quant à eux sur le réseau hydrographique voisin du bassin de l'Adour, inscrivant aussi leur histoire dans une relation tumultueuse avec le « grand frère » bordelais.

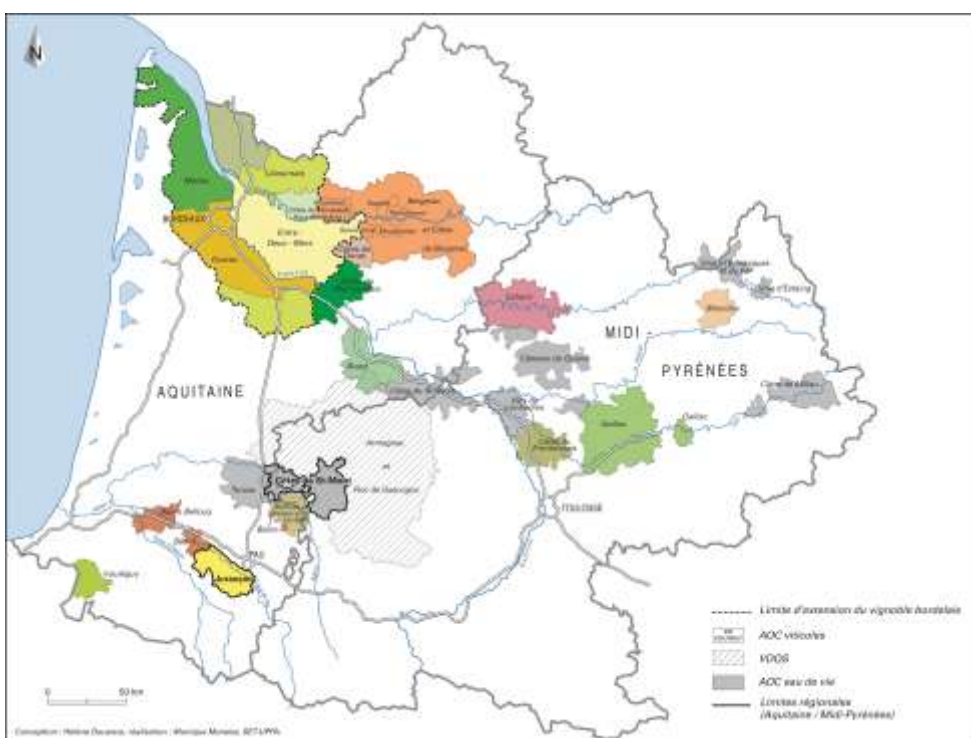


Illustration n°1 : La mosaïque des vignobles du Sud-Ouest de la France (conception : H. Douence)

² DOUENCE H. (2009). "Le vignoble du sud-ouest : une entité géographique confuse", in *Vignobles et vins en Aquitaine, images et identités d'hier et d'aujourd'hui*, HINNEWINKEL J.-C., LAVAUD S. (dir.), Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 330 p, pp. 195-212.

L'appellation Jurançon est donc un petit vignoble de quelques 1 000 hectares de vignes qui s'éparpillent sur 25 communes (cf illustration n°2) en rive gauche du Gave de Pau et à proximité immédiate de la ville de Pau, agglomération urbaine d'environ 200 000 habitants.

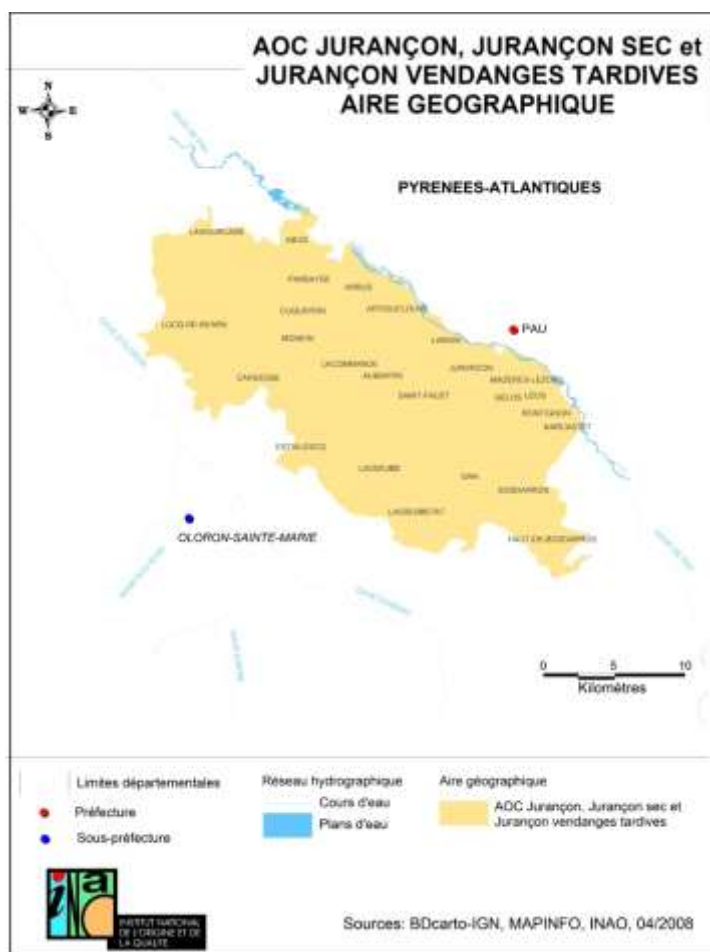


Illustration n°2 : L'aire géographique de l'AOC Jurançon définie par l'INAO (source : INAO)

C'est un vignoble discret dans le paysage, presque invisible, à l'écart des grands axes routiers et planté à flanc de coteaux dans une région de polyculture où le maïs a pris une place considérable. Ce vignoble de piémont bénéficie d'une situation climatique et paysagère intéressante au pied de la chaîne des Pyrénées, qui s'impose comme un décor de fond (illustration n° 3). Dans cette zone de coteaux, d'altitude moyenne de 300 mètres, le vignoble exploite les meilleurs terroirs souvent très pentus, d'un sol silico-argileux, riche en galets roulés, portés par les torrents et glaciers pyrénéens. Liés à la structuration du sous-sol, trois terroirs distincts sont bien identifiables³, du secteur de Chapelle de Rouse à ceux de Lasseube et Monein.

³ DELFAUD J. et DUTILH JF., « Vignobles du piémont pyrénéen. Terroirs, hommes et vins ». Pau, Editions du Pins à Crochets, n°4, 2003, 258p.



Illustration n°3 : Un vignoble de piémont aux marges de la ville (Photographie : Marc Heller, 2013)

Le climat (*cf. illustration n°4*) à dominante océanique (doux et humide) est fortement influencé par la présence des Pyrénées qui causent un effet de Foëhn, asséchant et réchauffant fortement l'atmosphère notamment en automne. Le relief accidenté crée alors des expositions favorables à la vigne dans ce contexte climatique difficile (près de 1200 mm de pluie/an).

Mois	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
Températures minimales moyennes (°C)	1,9	2,8	4,3	6,3	10,1	13	15	15,1	12,3	8,9	4,8	2,8	8,1
Températures maximales moyennes (°C)	11	12,4	14,5	16,1	19,9	22,6	25,3	25,5	23,4	19,3	14,2	11,9	18
Précipitations moyennes (mm)	100	98	96	114	113	81	63	72	83	100	113	100	1132
Ensoleillement moyen (heures)	114	124	169	166	189	184	200	201	175	135	102	94	1852

Source : Climatologie mensuelle moyenne - station Météo-France de Pau-Uzein

Illustration n°4 : Conditions climatiques du vignoble de Jurançon

Les vigneron s'adaptent par leur expérience et leur savoir-faire, à ces conditions climatiques spécifiques : la rigueur montagnarde et ses risques de gelées de printemps imposent une conduite en hautain (*cf. illustration n°5*), la douceur océanique dont la bonne répartition des pluies assure la croissance harmonieuse de la plante et la chaleur méridionale, particulièrement à l'automne avec le vent du Sud, favorisent le passerillage, cette technique de sur-maturation du raisin permettant des vendanges tardives.

On y retrouve alors la valorisation de cépages spécifiques, bien adaptés aux conditions locales : le Gros Manseng (70% des surfaces) pour les jurançons secs et moelleux et le Petit Manseng (25%) pour les moelleux et les vins de garde composent l'essentiel du vignoble. Quelques cépages autochtones des Pyrénées (Petit Courbu, Courbu Blanc, Lauzet et Camaralet) complètent cette palette, avec un regain d'intérêt des vignerons qui en exploitent la typicité dans leurs vins d'assemblage.



Illustration n°5 : Conduite de vigne en hautains (Photographie : Didier Sorbé) <http://www.vins-jurancon.fr/bordenave>

Dans ce contexte géographique favorable mais confidentiel, on peut s'interroger sur les conditions d'opportunités de ce vignoble à acquérir ses lettres de noblesse au-delà de son aire d'implantation.

Un bref panorama historique permet de mesurer l'aubaine de ce petit vignoble qui a su faire parler de lui au cours de sa longue et riche histoire. Certes, l'histoire est souvent écrite et revisitée au gré des époques et les territoires viticoles du vieux continent se complaisent à revendiquer une authenticité souvent construite, voire reconstruite, sur les attributs du passé. Pourtant, ces images⁴ se construisent sur des faits et la notoriété acquise par le Jurançon a traversé les siècles.

La présence de la vigne dès l'époque romaine et son développement à l'époque médiévale sous influence monastique est une hypothèse⁵ aujourd'hui validée comme l'attestent notamment les mosaïques découvertes sur le site de la villa du Pont d'Oly, sur la commune de Jurançon⁶. Cependant, c'est le 15^{ème} siècle qui marque le début de l'âge d'or du vignoble avec l'installation de

⁴ HINNEWINKEL J-C., LAVAUD S. (dir.), *Vignobles et vins en Aquitaine, images et identités d'hier et d'aujourd'hui*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 380 p.

⁵ LAHITE Alexandre (2002) *Entre tradition et modernité : la renaissance d'un vin : contribution à l'étude du vignoble de Jurançon*. Mémoire de Maîtrise d'Histoire. Université de Pau et des Pays de l'Adour.

⁶ Ces mosaïques sont aujourd'hui exposées dans le bâtiment de la cave coopérative de Jurançon à Gan valorisant l'origine antique de cette tradition viticole en Béarn.

la cour des vicomtes de Béarn à Pau dès 1460. Les Fors de Béarn⁷ de 1551 confirment dans leur chapitre consacré à la vigne et au vin, l'intérêt de la cour vicomtale pour une viticulture déjà perçue comme une richesse locale.

C'est alors l'accession au trône de France d'Henri IV en 1589 qui profère au Jurançon son statut de vin royal. La devise gasconne de la commune de Jurançon, aujourd'hui encore inscrite sur le fronton de l'hôtel de ville, exprime bien cette assise royale, encore largement véhiculée aujourd'hui : « *Bi dou Rey, Rey dous bis* », c'est-à-dire le vin du Roi, le roi des vins.

Si le mythe⁸ du « bon roi Henri » émerge à l'échelle nationale dès son assassinat en 1610, c'est son baptême, au jour même de sa naissance en 1553 au château de Pau, qui construit le lien légendaire entre Henri IV, le futur roi de France et ce vin du Béarn : selon une tradition béarnaise, son grand-père maternel, Henri d'Albret, lui aurait fait humer quelques gouttes de Jurançon en lui frottant les lèvres avec une gousse d'ail, cette coutume locale étant sensée fortifier le nouveau-né. Ce récit fondateur des qualités de courage et de virilité du souverain, largement reconstruit et diffusé au cours du très républicain 19^{ème} siècle, permet au vignoble de Jurançon de récupérer alors à son profit l'image positive du « bon roi Henri ». Il témoigne particulièrement de ces processus d'instrumentalisation de l'histoire soutenant la légitimation des vignobles par les attributs du passé.

Plus concrètement, les liens étroits entre la famille d'Albret et le Jurançon lui valent donc d'asseoir une réelle notoriété qui dure tout au long du 17^{ème} et 18^{ème} siècle sous l'impulsion conjointe de la noblesse de robe du Parlement installé à Pau, de la bourgeoisie mais aussi d'une paysannerie de riches viticulteurs. S'inscrivant dans une dynamique d'augmentation de la consommation de vin en France et en Europe tout à long du 17^{ème} siècle, le Jurançon s'exporte, via le port de Bayonne, vers les pays du Nord de l'Europe ainsi que vers l'Espagne. Forte de ce succès commercial, la paysannerie béarnaise plante massivement et s'installe vers de nouveaux terrains de plaine : le vignoble prend de l'ampleur et devient une facette importante du système de polyculture.

Les siècles suivants plongent le Jurançon dans un long sommeil⁹ : la plantation en masse au 17^{ème} siècle par une paysannerie spéculatrice, avide du succès commercial passé, conduit à une profonde perte de qualité entraînant la chute de sa réputation. Les plantations sur des terroirs inadaptés et le développement de plants grossiers sont parmi les causes d'une crise de la qualité. La surproduction du début du 19^{ème} siècle provoque l'effondrement des prix. Les attaques d'oïdium (1860) et de phylloxera (1890) à la fin du 19^{ème} siècle renforcent ce mal.

⁷ Charte des us et coutumes béarnaises accordée par le Vicomte à ses sujets.

⁸ CASSAN Michel (2010) Henri IV, naissance d'une légende. Revue Histoire n°351, p64

⁹ CAZENAVE-PIARROT Alain. (2009). "Le Jurançon, un vignoble entre reconstitution et tradition", in *Vignobles et vins d'Aquitaine, Images et identités d'hier à aujourd'hui*, Hinnewinkel Jean-Claude., Lavaud Sandrine. (dir.), Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. pp 259-278.

Malgré tout, le Jurançon maintient sa réputation, notamment dans le contexte de villégiature qui anime de la ville de Pau à cette époque. Soutenue par le discours hygiéniste de l'époque, cette ville aux portes des Pyrénées, attire une clientèle de riches aristocrates venus d'Europe entière, séduite par la douceur de son climat. Au-delà des eaux, les vertus médicinales du vin ne sont pas en reste :

« La ville, bâtie en amphithéâtre, au-dessus du Gave, est percée de larges rues ; de plus, le sol perméable qui la supporte ne permet pas aux eaux de séjourner dans le sol ; toutes conditions hygiéniques des plus favorables. Mais ce qu'il faut citer surtout c'est la vue admirable qui se déroule aux pieds du spectateur, qu'il soit arrêté sur la place Henri IV ou mieux encore sur la terrasse du château.

Au premier plan, le Gave roule ses eaux transparentes, au milieu des vertes prairies du bas Jurançon ; au-dessus, s'étagent les derniers échelons des Pyrénées, coteaux rendus fameux par les vignes qui donnent ce fameux vin de Jurançon, premier breuvage du roi vaillant. Enfin, au fond, les cimes azurées des Pyrénées barrent l'horizon, et pour éviter la monotonie d'une ligne continue, se brisent subitement pour donner place au Pic-du-Midi d'Ossau, à la forme singulière.¹⁰ » (Eugène TRUTAT, 1885)

Mais le début du 20^{ème} siècle marque la fin d'une période. L'attractivité nouvelle des littoraux amène le déclin de la cité paloise, supplantée par sa voisine basque Biarritz. Le vignoble de Jurançon est alors considéré comme moribond, la nouvelle génération de petits exploitants se recycle dans des activités plus lucratives comme la culture du maïs, qui s'accroît avec le développement de l'irrigation, ou s'exile vers la ville, dont le développement économique est lancé avec la découverte d'un gisement de gaz à Lacq en 1951. Le vin de Jurançon semble voué à disparaître, son aire d'extension est réduite à peau de chagrin, parfois arpent marginal d'une exploitation rescapée.

Pourtant, la réputation historique de ce vin, va être récompensée en 1936, dès la création de l'INAO¹¹, par l'obtention d'une labellisation en AOC, l'une des premières de France. La carte suivante¹² (*cf illustration n°6*) représente les étapes d'obtention des labels AOC et VDQS¹³ à l'échelle du Sud-Ouest attestant du travail de qualité porté par l'ensemble de ces vignobles au cours du 20^{ème} siècle. Les prescriptions qualitatives imposées guideront l'ensemble de ces appellations vers une amélioration notoire de leurs productions et ce, au gré des rythmes et des histoires locales. Même si le vignoble de Jurançon produisait dans le temps autant de blanc que de rouge, il faut noter que l'AOC¹⁴ ne concerne aujourd'hui que des blancs, le vin rouge est encore présent sur le territoire mais sous l'appellation « vin de Béarn » dont l'aire de diffusion s'étend plus largement vers le secteur d'Orthez ainsi que sur l'aire d'extension du Madiran et Pacherenc du Vic Billh.

¹⁰ Eugène TRUTAT Les stations hivernales du Sud-Ouest. Toulouse : Durand, Fillous et Lagarde, 1885. (*Consultable en ligne sur www.gallica.fr*)

¹¹ L'Institut National des Appellations d'Origine est un établissement public administratif créé en 1935 (et réformé en 2006 devenant l'Institut National de l'Origine et de la Qualité) essayant de répondre à la crise du secteur viticole par la reconnaissance de l'origine du produit afin d'en permettre la protection.

¹³ Dans un souci de simplification et d'adéquation avec la législation européenne, la catégorie VDQS (Vins Délimités de Qualité Supérieure) est supprimée par l'ordonnance de 2007, les appellations du Sud-Ouest encore en VDQS choisissent alors l'option d'un passage en AOC, obtenue en 2011.

¹⁴ L'AOC Jurançon de 1936 ne porte que sur les vins blancs moelleux. L'AOC « *Jurançon sec* » arrive beaucoup plus tard en 1975 et la mention « *vendanges tardives* » est acquise en 1996 (après l'Alsace en 1984 et avant le Gaillac en 2011)

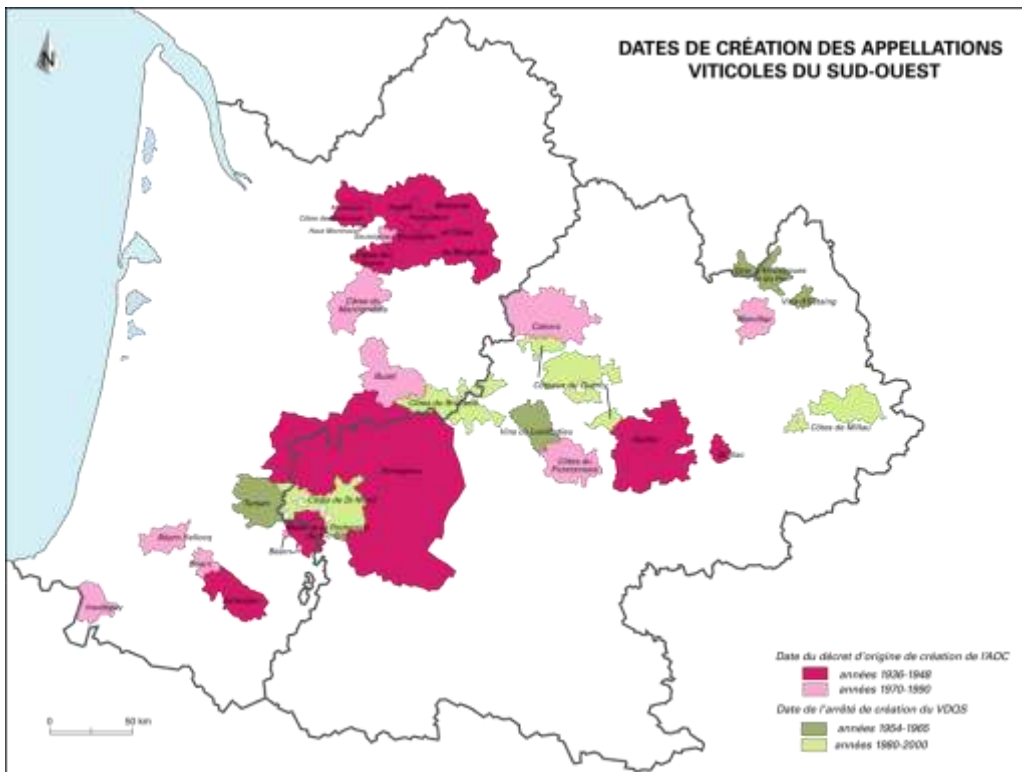


Illustration n°6 : dates de création des appellations viticoles du Sud-Ouest (réalisation : H. Douence)

Dans des dynamiques souvent similaires, ces vignobles bénéficient du rôle de leaders charismatiques, soutenant leur renouveau. En Jurançon, c'est grâce à la ténacité du docteur Doléris¹⁵, figure emblématique de la région, que l'on doit en partie la renaissance du vignoble. Ce personnage local multiplie les expériences scientifiques et viticoles et incite avec force persuasion les vigneronns à un retour à la qualité.

En guise de conclusion, nous pouvons souligner l'héritage paradoxal dont bénéficie ce vignoble de Jurançon, tout à la fois discret et renommé. Au-delà de sa modeste superficie, sa discrétion est surtout liée à une empreinte paysagère en marge des grands itinéraires et pourtant sa renommée, par-delà son soutien royal, a depuis longtemps parcouru les contrées et pénétré les esprits d'initiés.

La renaissance du vignoble au cours du 20^{ème} siècle, et sa re-connaissance, posent la question de la durabilité de ce vignoble dans un contexte de mondialisation et interrogent sur les leviers de développement territorial actionnés par les acteurs de son renouveau. Cette dynamique doit être pensée dans une double durabilité¹⁶ : une durabilité interne aux exploitations, soucieuses de leur intégration dans un marché viti-vinicole mondialisé et fortement concurrentiel, mais aussi une durabilité collective, liée à une assise territoriale forte. Le Jurançon présente tous les signes d'un vignoble durable, inscrit dans un terroir vivant.

¹⁵ DOLERIS JF (1935) Les vignobles et les vins du Béarn et de la région basque. Edition inconnu

¹⁶ BA A. ET AUBRY C., 2011, « Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? », *Norois*, p11-24

2. Un vignoble durable : un terroir à vivre

La longue histoire du vignoble de Jurançon l'inscrit donc aujourd'hui entre tradition et modernité. On peut s'interroger sur l'ancrage territorial du Jurançon : vignoble « rural » marqué par les valeurs d'une tradition paysanne ? « Vignoble urbain » mettant à profit cette rente de situation qu'est la proximité de l'agglomération paloise ? Sa pérennisation est un véritable enjeu auquel les vigneronns s'attèlent avec passion, animant ainsi ce terroir à vivre.

Nous verrons tout d'abord que les acteurs de la filière viticole impliqués dans le renouveau de ce vignoble au 20^{ème} siècle se positionnent dans une logique d'animation du territoire utilisant les leviers culturels et sportifs, attestant ainsi de leur volonté d'ancrage dans un territoire vivant. L'attention et le soin apportés à la vigne sont alors des valeurs qui se transmettent entre générations soucieuses de ce bien commun, qu'elles soignent comme un trésor à transmettre, comme un cadeau à partager, et la sensibilité paysagère dont témoignent les vigneronns est bien la preuve de ce désir d'identité.

Une gouvernance complexe mue par un désir commun

L'aventure collective qui anime le vignoble au 20^{ème} siècle est le fruit de la ténacité et de la passion de certains vigneronns qui ont su communiquer et transmettre cette énergie positive.

A l'instar de plusieurs autres vignobles aquitains¹⁷ et alors que la majorité d'entre eux sont donnés pour moribond après les crises successives du 19^{ème} siècle, une forte dynamique coopérative va être à l'origine de l'inscription du vignoble dans la modernité. La création de la Cave des producteurs de Jurançon à Gan en 1949 confirme cette conjoncture favorable de relance de la production et la mise en commun des moyens et de la production, permet progressivement de réhabiliter les terroirs abandonnés tout en modernisant les techniques de vinification. Cette aventure coopérative, qui réunit aujourd'hui environ 300 coopérateurs cultivant près de 500 hectares et produisant plus de 50% du volume de l'appellation, a contribué efficacement au renouveau du vignoble, ce succès étant exprimé par l'obtention de la nouvelle AOC « *Jurançon sec* » en 1975.

Cependant, le véritable décollage du Jurançon a lieu au début des années 80 avec l'émergence d'une nouvelle génération de jeunes vigneronns indépendants¹⁸ qui ont pris conscience du potentiel viticole qu'ils avaient dans leurs mains. Ils font scission avec la cave coopérative et investissent massivement dans le développement moderne du vin, notamment en créant l'association de la Route des Vins de Jurançon en 1986. Ils entraînent l'ensemble des membres de l'appellation dans leur sillage en les tirant vers le haut dans une démarche originale associant une véritable programmation culturelle à leur activité viti-vinicole. Ils sont aujourd'hui plus d'une soixantaine d'adhérents de l'association à cultiver près de 350 hectares pour moins de la moitié de la production de l'appellation, et la

¹⁷ ROUDIE Philippe P., et HINNEWINKEL Jean-Claude., 2001, *Une empreinte dans le vignoble. XXème siècle : naissance des vins d'Aquitaine d'Origine Coopérative*. 143 p., Pessac, LPDA éditions.

¹⁸ CORTIJO S. (1994) Les producteurs indépendants du Jurançonnais, entre tradition et modernité, TER de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour,

reconnaissance récente, en 1996 d'une AOC « *Vendanges tardives* »¹⁹ vient consacrer ses efforts de valorisation.

Récemment, un troisième acteur fait irruption sur le territoire du Jurançonnais sous le titre de Confrérie du Jurançon, un négociant, filiale du groupe Castel, s'installe sur le territoire en 1997, suite à une politique de rachat d'une ancienne maison de négoce locale, les établissements Menjuq, installés à Morlaàs, au Nord de Pau. La construction de son propre chai de vinification sur l'appellation, à l'entrée de Monein, en 2000, lui permet de racheter le raisin à un très grand nombre des producteurs, indépendants ou anciens coopérateurs. Du fait de sa position sur l'échiquier international et de sa capacité d'investissement, ce nouvel acteur sans véritable assise locale, en s'imposant dans ce rapport de force, risque d'en modifier l'équilibre fragile.

Aujourd'hui, ce sont donc trois groupes d'acteurs qui se partagent les destinées du vignoble²⁰. Cette dynamique collective s'inscrit dans une gouvernance en recomposition permanente. Mais si les oppositions marquent un antagonisme souvent passionnel, notamment entre coopérateurs et Indépendants, les convergences sont solides pour poursuivre la reconstruction de leur vignoble : améliorer la qualité, augmenter la production et valoriser l'image du vignoble. Aujourd'hui, au début du 21^{ème} siècle, le Jurançon, petite appellation en plein essor, a retrouvé la qualité et le prestige qui avait fait sa renommée²¹.

Une construction territoriale orchestrée autour d'une valorisation du vignoble.

L'extrait tout récent d'une lettre ouverte d'un vigneron à ces collègues est évocateur de cette conscience de la nécessité de communiquer sur le vignoble au travers d'une identité forte :

« Chers collègues, je ne vous apprend rien en disant ceci, et pourtant le Jurançon et le Jurançon Sec, restent très méconnus en France. N'avons-nous pas sous les yeux, les arguments et les moyens techniques de communiquer, tous ensemble, sur le Jurançon et de lui redonner la notoriété qu'il mérite ? Nous voulons conquérir les marchés Chinois, Russes et Américains, alors que nos voisins associent encore le Jurançon au Jura. Les frontières que nous devons pousser sont celles de nos Idées, et de les concrétiser autant que possible²² »

C'est notamment le jeu de la carte territoriale qui est choisi pour affirmer et diffuser leur image. L'ancrage symbolique de ce vignoble de piémont est bien évidemment lié à son contexte paysager permettant de valoriser l'écrin offert par les Pyrénées. La montagne qui s'impose au spectateur comme une évidence topographique sert de référence au vignoble et s'inscrit comme un véritable marqueur culturel. C'est une constante utilisée dans les logos des groupes viticoles déjà cités, la silhouette emblématique du pic du Midi d'Ossau avec sa double pointe étant stylisée tant par la Cave coopérative que par la Route des Vins (*cf illustration n°7*). Les étiquettes des bouteilles de producteurs utilisent aussi très largement ce code symbolique, véritable modèle archétypal de ces Pyrénées béarnaises, avec une liberté créative dans la palette des représentations.

¹⁹ Référence du décret 2009 ???

²⁰ DIOT J (2002) Le vignoble de Jurançon hier et aujourd'hui : entre nécessaire adaptation à l'évolution générale et respect des traditions. Mémoire de maîtrise de Géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour,

²¹ LOUBERGE J. (1993) Jurançon, un vin d'hier pour aujourd'hui, Anglet, J & D.,

²² Lettre ouverte de Vincent Maysounave, vigneron à Lahourcade, à ses collègues. Newsletter Destination Jurançon, Mars 2015.



Illustration n°7 : Ancrage pyrénéen des trois acteurs viticoles de l'appellation au travers de leur logo.

Depuis près de deux décennies maintenant, les vignerons du vignoble de Jurançon ont aussi saisi l'aubaine d'une grande proximité géographique entre le vignoble de Jurançon et l'agglomération de Pau²³ pour développer une stratégie de valorisation et de mise en scène de leur territoire. L'attractivité du lieu est orchestrée autour d'une programmation événementielle variée tout au long de l'année, favorisant ainsi cette image de campagne vivante : concerts, théâtres, expositions d'art et manifestations sportives s'intercalent avec des journées portes ouvertes, fêtes du vin et autres dégustations gastronomiques ou parcours senteurs.

C'est alors par leur investissement dans des sphères distinctes de la vie locale que se marquent les complémentarités de ces acteurs de la filière, soucieux de dépasser leurs oppositions : le monde sportif local pour la Cave Coopérative et le champ du culturel pour le collectif d'Indépendants.

La route des Vins²⁴ s'est ainsi instituée en trois décennies comme une véritable scène culturelle locale²⁵ œuvrant pour une promotion de la culture dans la vigne. Les composantes du vignoble sont alors ingénieusement mises en scène²⁶ pour accueillir les citadins palois, puis plus largement aujourd'hui des visiteurs venus de plus loin. Le vignoble devient un nouveau lieu de sociabilités citadines où monde urbain et rural se côtoient dans un temps convivial normé en présence du vigneron²⁷. Leur révélant une culture DE la vigne, c'est bien une culture DANS la vigne qui est promu. Les vignerons s'inscrivent alors clairement dans un argumentaire patrimonial par une mise en

²³ Il y a moins de 40 kilomètres entre le centre de Pau et l'extrémité la plus éloignée du vignoble de Jurançon. Chapelle de Rousse et Monein, concentrant de nombreux domaines, sont à environ 20 km et la Cave coopérative de Gan à 8 km.

²⁴ Site officiel de la Route des vins de Jurançon <http://www.vins-jurancon.fr>

²⁵ LAPLACE-TREYTURE D., DOUENCE H., TESSON F. (2014). "Vignoble, musique et développement local dans le Sud-Ouest", in *La petite musique des territoires : art, espace et sociétés*, CANOVA N. ; BOURDEAU P. ; SOUBEYRAN O. (dir.), CNRS-Editions, col. Alpha.

²⁶ DOUENCE H. (2011). "Valorisation commerciale, construction identitaire et patrimonialisation des vignobles : l'exemple du vignoble de Jurançon", in *Vivre du patrimoine un nouveau modèle de développement*, FURT J-M, FAZI A. (dir.), L'Harmattan, 614 p, pp. 573-584.

²⁷ DOUENCE H. (2012). "La culture de la vigne ou la culture dans les vignes ? La mise en patrimoine des vignobles du Sud-Ouest", in *Patrimoine et valorisation des territoires*, FOURNIER L-S., CROZAT D., BERNIE-BOISSARD C., CHASTAGNER C. (dir.), L'harmattan, 304 P, PP. 65-76.

scène²⁸ bien orchestrée autour des catégories du patrimoine culturel rural²⁹ : paysage³⁰, architecture rurale, produits de terroirs tout autant que techniques, outils et savoir-faire :

- Un rapport renouvelé aux lieux de productions : Le patrimoine matériel que représentent l'habitat traditionnel et les ensembles architecturaux de ces exploitations viticoles était classiquement l'objet de restauration et d'embellissement pour ces bâtiments offerts à la vue de tous, et ce, dans une logique de valorisation du paysage rural. C'est aujourd'hui sur les espaces intérieurs, liés au travail du vin, qu'une attention particulière est portée : l'aménagement et la mise en valeur des chais, espaces privés des vignerons, permet ainsi leur ouverture au public, dont l'accès est présenté comme un privilège ... (cf illustration n°8)
- une relation récente aux produits et à leurs producteurs : des dégustations de vins et des échanges directs avec le producteur, une participation aux gestes du travail de la vigne et du vin, des repas gastronomiques et des spectacles, des programmes de conférences ces aspects se positionnent dans une dimension nouvelle d'un patrimoine plus immatériel et se concrétisent par l'instauration d'une relation directe avec le producteur³¹. Le savoir-faire du vigneron participe de cet imaginaire du vin. Le vin est, par excellence, le produit de terroir le mieux identifié pour son appartenance géographique et la labellisation en AOC contribue fortement à cet ancrage géographique des produits.
- une relation au milieu et aux paysages : l'activité viticole pérenne³² marque durablement les paysages³³. Aussi, des balades et rallyes au cœur des paysages de vignes, des sentiers découverts incitent à s'aventurer au-delà des chais, dans ces espaces ouverts, au plus près des vignes elles-mêmes. Chaque itinéraire dans ces lieux est alors valorisé comme une expérience individuelle forte où émotions et sensations personnelles sont autant d'expressions d'une relation fusionnelle à la nature.

²⁸ GUILLARD Michel (2010) La vigne spectacle, une invention du 20^{ème} siècle. Rencontre du Clos-Vougeot 2009, sous la direction de Jocelyne Perard et Maryvonne Perrot, pp.163-178.

²⁹ CHIVA I. (1994) Une politique pour le patrimoine culturel rural. Rapport d'étude présenté au Ministère de la Culture et de la Francophonie en avril 1994.

³⁰ DOUENCE H. (2009). "Regard méthodologique sur les paysages viticoles : La place du paysage dans les stratégies de développement des territoires viticoles du Sud-Ouest de la France", *Paysage et projet de territoire : théories, méthodes, exemples. Des bilans européens aux projets maghrébins*, Beni Mellal (Maroc), 3-5 nov. 2008, publié le 26/06/2009 sur Projet de Paysage - www.projetsdepaysage.fr http://www.projetsdepaysage.fr/fr/regard_methodologique_sur_les_paysages_viticoles

³¹ la Route des Vins de Jurançon s'impose la présence de deux vignerons lors de chaque manifestation organisée par le collectif

³² CONSTANS Michèle (2010) Le patrimoine paysager viticole de Banyuls, entre reconstitution et destruction. In *Paysages et patrimoine viticoles, Rencontres du Clos Vougeot, 2009*, pp181-200.

³³ ROL-TANGUY (2006) 100 ans de paysage : Jurançon, au pays des vendanges tardives. Mémoire de fin de 2^{ème} cycle de paysagiste, Ecole Nationale supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux.



Illustration n°8: Le quatuor Art'Chai au domaine Bordenave (Photographie : Dh.Loof)

Dans une même logique d'ancrage territorial et d'appropriation identitaire, la cave coopérative s'inscrit dans les valeurs du sport, fortement ancrées dans cette « terre du rugby ». Partenaire officiel de la Section Paloise, équipe phare du rugby béarnais en ascension, elle accompagne les multiples manifestations sportives des communautés rurales et urbaines locales. Les valeurs de convivialité et de partage sont ici aussi largement mises en avant.

« La Cave de Gan Jurançon supporte et soutient la section Paloise depuis plus de 25 ans! Pour fêter la longévité de ce partenariat, la cave lance une cuvée spéciale, aux couleurs de l'équipe.³⁴ »

Les vignerons de ce vignoble ont fait le choix collectif d'une communication de proximité en organisant une offre orientée sur un mode festif. Et la fête³⁵ semble être un bon révélateur des relations que les sociétés tissent avec leur territoire : conçue comme un événement, c'est-à-dire un moment inscrit dans un temps exceptionnel, hors du quotidien, et dans un espace localisé, la fête permet une mise en scène d'un lieu tout en s'inscrivant dans un rapport complexe d'échelles spatiales. La dimension locale, qui contribue à l'affirmation d'une identité empreinte de valeurs symbolique et productrice de territoires, s'inscrit alors dans des rapports interterritoriaux complexes mobilisant des acteurs aux enjeux et projets territoriaux divers³⁶ (collectivités territoriales, offices du tourisme, associations d'éducation à l'environnement,...)

Passion familiale et transmission

Le renouveau du vignoble au cours du 20^{ème} siècle est donc le fruit d'une aventure collective maillée d'initiatives individuelles mais il est aussi le fait de trajectoires familiales spécifiques.

³⁴ Site officiel de la Cave des Producteurs de Jurançon (<http://www.cavedejurancon.com>) consulté le 3 mars 2015

³⁵ DI MEO Guy, sous la dir. (2001) *La géographie en fêtes*, Paris, OPHRYS, 2001, 270 p.

³⁶ Exposition sur le vignoble de Jurançon <http://lacqodysee.fr/vignoblesetjurancon/files/2013/07/Dossier-de-pr%C3%A9sentation.pdf.pdf>

Depuis la fin des années 1960, le déclin du système traditionnel de polyculture, partout en France, marque la fin d'une époque, imposant souvent le choix d'une spécialisation. Si quelques vignerons, surtout coopérateurs, maintiennent une activité d'élevage ou cultivent quelques hectares de maïs, une bonne partie d'entre eux se spécialise dans la viticulture et s'affirme aujourd'hui fièrement vignerons. Et aujourd'hui, la très grande majorité des domaines du Jurançon est le fruit d'une transmission familiale. La génération de ces exploitants des années 80 qui se lance dans l'aventure de la spécialisation viti-vinicole, s'appuie sur une formation technique solide pour inscrire leur démarche dans une logique d'amélioration de la qualité de la production. Leur engagement est sans faille, pourtant, c'est souvent ailleurs et avec d'autres projets professionnels que s'éloignent momentanément leurs enfants. C'est ensuite avec une certaine ouverture d'esprit et une motivation renouvelée que cette nouvelle génération est aujourd'hui en train de revenir au pays, et de prendre la suite familiale.

Au-delà des mythes et du folklore, la transmission d'un héritage est bien réelle autour des savoir-faire issus de traditions paysannes réinvesties (travail d'attache de la vigne à l'osier, vendanges manuelles,...) et de techniques de vinification modernisées. Cette véritable aventure humaine a démontré les capacités d'adaptation et d'innovation du vignoble et des hommes qui le font et, sur les valeurs d'une tradition réinterprétée, nombreux sont fiers de se dire vigneron (*cf illustration n°9*).



Illustration n°9 : Les trois générations de la famille Bordenave et la fierté d'être vigneron. (Photographie : Didier Sorbé)
<http://www.vins-jurancon.fr/bordenave>

Conclusion

Dans un contexte complexe où les enjeux se construisent à plusieurs niveaux d'échelle spatiale, du local au mondial, la question de la territorialisation d'un vignoble interroge sur la manière dont une appellation se saisit de ce levier pour se faire connaître à l'extérieur mais aussi se construire de l'intérieur et se forger une identité. Le processus de construction identitaire qui anime ces territoires procède de la rencontre entre deux mondes, rural et urbain, qui se complètent dans la production de valeurs patrimoniales et identitaires, contribuant ainsi à la construction d'un discours territorialisé dont les produits du terroir mais aussi les lieux, les traditions, les paysages en sont le support. Les manifestations « événementielles » organisées dans ces vignobles, et qui connaissent un succès croissant, témoignent de l'intensité de la demande de citoyens en quête de nature et de valeurs rurales. Et, le vin, vecteur de ce désir, produit de terroir et de prestige, de convivialité par excellence, devient alors un objet support de cette valorisation dans un processus de construction d'une identité régionale et de patrimonialisation du vivant.

Le renouveau contemporain du vignoble de Jurançon s'inscrit dans ce contexte de redéfinition de la ruralité de nos sociétés occidentales. Dans la lignée des réflexions prospectives de la DATAR³⁷ et de l'INRA³⁸ sur les nouvelles campagnes françaises, le territoire viticole de Jurançon s'avère être un exemple intéressant de ces nouvelles formes de solidarités ville-campagne³⁹. Le statut de ville intermédiaire que Pau peut revendiquer dans le maillage urbain français, permet d'illustrer la réactivation des liens distendus mais non perdus d'une ville moyenne⁴⁰ avec ses territoires ruraux alentours. Les acteurs de la filière viti-vinicole, en connivence avec les acteurs du territoire, jouent alors un rôle prépondérant dans ces recompositions territoriales hybridant habilement traditions et innovations.

³⁷ AUBERT F., GEORGES-MARCEPOIL E., LAMAGNAC C., 2011, « La ville intermédiaire et ses espaces de proximité. Processus et scénarios », Territoires 2040, *Revue d'études et de prospectives*, N°4, p107-127 (numéro thématique : des systèmes spatiaux en prospective)

³⁸ Hubert B., Aubert F., 2008, « L'agriculture dans les scénarios de Nouvelles ruralités », in Mora O. (coord.), *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, Versailles, Quae, p. 79-90.

³⁹ DONADIEU P., 1998, *Campagnes Urbaines*, Actes sud, Ecole nationale du Paysage

⁴⁰ ARNAL C., 2012, « L'agriculture, élément de la qualité de vie des villes moyennes », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, p 245-264